

■ **Fiduciaire Afiger, Sandra Menoud**, à Travers (FOSC du 17.02.2003, p. 9). L'inscription est radiée par suite de remise de l'exploitation. Actifs et passifs repris, au sens de l'article 181 CO, par 'Fiduciaire Afiger S.à.r.l.', à Travers.
Journal no 1590 du 25.06.2003
(01059536 / CH-645.1.009.751-0)